

# BULLETIN

DU

## Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHÈQUE-POSTAUX

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 1 heure à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »  
PARAITRA LE 4 NOVEMBRE

### LA SITUATION

#### LES ENGRAIS

Le nitrate de soude sous l'influence de la hausse de la livre anglaise monte toujours et l'importation cote aujourd'hui 73 fr. les 100 k. délivrés à Dunkerque.

Le sulfate d'ammoniaque est calme.

Le ministère n'a pas encore fait savoir le prix auquel il cédera le sulfate allemand.

On a fait beaucoup de bruit autour d'une réduction des prix de transport des engrais. La note que nous publions ci-dessous, met les choses au point. Elle nous est apportée par la feuille d'informations du Bureau des Etudes économiques, industrielles et agricoles.

Pour les autres engrais, nous ne voyons rien de nouveau à noter.

### LES NOUVEAUX TARIFS DE TRANSPORT DES ENGRAIS

Le tarif spécial P. V. N° 22-122 (amendements et engrais) vient d'être révisé et ses nouvelles dispositions ont été homologuées le 2 septembre avec application du 30 septembre 1922 au 1er janvier 1924, sauf prorogation. En voici les points essentiels :

1° Les marchandises énumérées ci-après sont admises au bénéfice de la tarification par wagons de 5 tonnes et taxées comme suit :

MARCHANDISES	BAREME
Chlorure de potassium.....	21
Cyanamide .....	21
Déchets de cuir.....	21
Déch. et râpures de corne.....	21
Déchets d'os .....	21
Déchets de peau.....	21
Déchets de tannerie.....	21
Nitrate de chaux.....	21
Nitrate de potasse.....	21
Nitrate de soude.....	21
Os dégelatinés ou non.....	23
Os en poudre.....	21
Sang desséché .....	21
Sulf. d'ammoniaque .....	21
Sulf. de fer.....	23
Sulf. de potasse.....	21
Sulfocarbonates .....	21
Sylvinite 12/16 .....	23
Sylvinite 20/22 .....	23
Viande desséchée .....	21

2° En ce qui concerne les expéditions de 10 tonnes, aucun changement à la seule exception de la sylvinite riche qui est taxée maintenant au même barème que la sylvinite 12/16. Les barèmes ont bien changé de désignation, mais ils ont conservé les mêmes bases (voir le Journal Officiel du 17 juillet 1922, p. 7496) : L est devenu le barème spécial ; M, le barème 26 ; N, le barème 27.

3° Une réduction de 10 % sur les prix

à la tonne est accordée comme précédemment à toutes les expéditions faites à destination d'un point frontière ou d'un port de mer par lequel elles sont exportées.

En résumé, le nouveau tarif avantage surtout la sylvinite riche, puis les engrais admis au bénéfice de la tarification par wagons de cinq tonnes et en troisième lieu, ceux qui profitent de la réduction spéciale à l'exportation ; il ne modifie en rien le transport à l'intérieur des superphosphates, des scories et des engrais composés.

### PAIEMENT DES FACTURES AU SYNDICAT

Nous constatons un certain retard dans le règlement des factures payables au Syndicat. Nous rappelons à nos adhérents que ces factures doivent toujours être payées au comptant, soit directement à notre caisse, soit au crédit de notre compte de chèques postaux n° 6.015, Nantes.

Nous ne faisons jamais de traites pour ces encaissements.

### Bons du Trésor 6 % 1922

Le Ministère des Finances fait en ce moment une nouvelle émission de Bons du Trésor 6 %. Nos adhérents ont pu voir dans les journaux financiers ou sur les affiches les conditions de la souscription. Nous sommes à leur disposition pour leur faciliter, comme précédemment, l'opération de souscription, en les faisant bénéficier, dans une large mesure, de la remise qui nous sera versée par le Trésor.

### Amblats et Courroies d'attelage

pour jougs à bœufs

FABRICATION SPECIALE

(Voir les modèles dans nos bureaux. Nous demander les prix par correspondance).

### Ecrémeuses

Nous pouvons mettre à la disposition de nos adhérents, outre l'écrémeuse Flor, à 314 fr., d'un débit de 120 litres à l'heure, déjà offerte sur notre bulletin, les marques suivantes :

Ecrémeuse Tor, 140 litres à l'heure 340 fr.

Ecrémeuse Upsala, 150 lit. à l'heure 550 fr.

Nous ne saurions trop recommander ces différentes marques d'écrémeuses qui ont donné jusqu'à ce jour la plus entière satisfaction.

### A VENDRE

dans les bureaux du Syndicat :

Poudre Saint-Eloi remplaçant le chauffage des semences.

Le paquet pour 1 hectolitre de grains 0 fr. 80.

### L'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles

Dans le numéro du Bulletin du 2 septembre dernier, nous pensions avoir expliqué aussi clairement que possible le caractère spécial de l'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles et sa nature strictement forfaitaire.

Mais depuis lors, des demandes de plusieurs de nos adhérents, nous forcent à ajouter un mot sur deux points qui ne paraissent pas avoir été bien compris par tout :

1° L'impôt ne porte que sur un bénéfice forfaitaire calculé arbitrairement comme nous l'avons exposé. Il s'ensuit que ni le produit réel des terres, ni leur prix de location si elles sont affermées, n'entrent en jeu pour l'établissement de l'impôt, que l'administration des contributions directes n'a pas à les connaître, et si elle les connaît n'a pas à en tenir compte.

2° L'impôt frappe l'exploitant seul à raison de son bénéfice forfaitaire d'exploitation. Peu importe que l'exploitant soit le propriétaire des terres, le fermier, le métayer à  $\frac{1}{2}$  fruits. La loi fiscale ne fait aucune différence entre eux au point de vue de l'impôt cédulaire dont elle les grève.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

1<sup>re</sup> Division

OBJET :

### Encouragements à la culture du châtaigner

Nantes, le 15 octobre 1922.

Le Préfet de la Loire-Inférieure à Messieurs les Maires du Département,

Le châtaigner, essence rustique et précieuse, qui réussit sur les sols siliceux les plus ingrats, a été l'objet dans notre région d'une culture longtemps prospère qui est aujourd'hui en pleine décadence.

Pour essayer de remédier à cette situation fâcheuse à beaucoup de points de vue, il a été institué une Commission Départementale qui dispose de crédits fournis par le syndicat de l'industrie des extraits tannants, particulièrement intéressée au développement des châtaigneraies.

Après étude de la question, la Commission de la Loire-Inférieure a décidé pour cette année de mettre à la disposition des planteurs (particuliers ou collectifs) des plants de châtaigner à un prix très avantageux.

A cet effet, elle s'est réservée la fourniture de :

50.000 plants de deux ans, provenant de la pépinière de MM. PERRAU, à Montreault.

Ces plants seront cédés sans distinction aux particuliers ou collectivités, au prix uniforme de 9 francs le cent.

J'appelle votre attention sur ces conditions exceptionnelles.

Les commandes devront être adressées, accompagnées de leur montant, à la Préfecture, au nom de M. SAVREUX, chef de la 1<sup>re</sup> Division.

Les expéditions seront faites port dû par les pépiniéristes, mais franco d'emballage.

Je vous prie de vouloir bien donner la plus grande publicité à ces mesures et prendre les dispositions nécessaires pour que tous les propriétaires qu'elles sont susceptibles d'intéresser en soient avisés.

Pour le Préfet :

Le Président de la Commission du Châtaigner,

Paul VAUTIER.

### Destruction des plantes parasitaires SANVES, RAVENELLES

dans les Blés et les Avoines par le  
NITRATE DE CUIVRE

en solution au titre garanti :

60 % de nitrate de cuivre cristallisé.

Le Nitrate de Cuivre détruit radicalement et économiquement la Sanve (moutarde jaune), la Ravenelle et toutes les plantes parasitaires qui causent chaque année des pertes énormes à la culture.

Le Nitrate de Cuivre est employé par la grande culture qui, après essais, a abandonné les autres produits, car il amène infailliblement la destruction absolue des sanves et des ravenelles ; son action est immédiate et durable.

Les sanves et les ravenelles, avec toutes les mauvaises herbes, sont détruites ; les blés et les avoines prennent une vigueur plus grande et les rendements en grains et en paille sont notablement augmentés. De toutes les préparations, le nitrate de cuivre est le plus efficace, le moins cher et le plus facile à employer.

Le nitrate de cuivre n'est pas seulement un puissant destructeur des plantes parasitaires envahissant les blés et les avoines ; c'est encore pour ces derniers un excellent engrais. Il apporte à la terre une quantité d'azote nitrique assimilable par les céréales et correspondant à l'azote apporté par un poids équivalent de nitrate de soude.

Toutes les expériences faites avec le nitrate de cuivre dans les grandes exploitations agricoles ont pleinement réussi. Partout les sanves, les ravenelles et toutes les herbes nuisibles ont complètement disparu, et, en même temps, la récolte en blé et en avoine a été beaucoup plus abondante.

Le nitrate de cuivre est d'un emploi indispensable.

### MODE D'EMPLOI

Dans 100 litres d'eau verser 2 litres ou 2 litres  $\frac{1}{2}$  de nitrate de cuivre, suivant l'âge et la force des sanves. Agiter le mélange et le répandre au moyen d'un pulvérisateur. Le mélange peut être fait directement dans l'appareil, en ayant soin de mettre l'eau d'abord, ensuite le Nitrate de cuivre.

Bien mélanger pour obtenir une solution homogène.

La quantité de liquide à employer peut

varier entre 700 et 1.000 litres à l'hectare, suivant le degré d'envahissement des sanves et des ravenelles et le développement de leurs feuilles. Le traitement doit se faire de préférence quand les sanves ont de 3 à 5 feuilles, ou à l'époque de la floraison. On doit opérer par un temps sec.

Après une pluie, il faut attendre que les feuilles soient séchées. La pluie ne gêne pas si elle survient seulement quelques heures après l'épandage. Il est très important de ne pas opérer par la rosée du matin. On doit veiller à ce que les gouttes qui sortent de l'appareil distributeur soient aussi fines et aussi divisées que possible, projetées comme une sorte de poussière et dirigées obliquement vers la terre.

#### EMBALLAGES.

Les emballages consignés sont repris au prix de facture rendus en bon état, franco gare départ.

Apposer sur chaque emballage une étiquette avec le nom de l'expéditeur pour indiquer leur origine.

## Pour accroître la production du blé

Instruits par la crise que nous avons traversée pendant la guerre du chef de notre ravitaillement, tant pour les besoins de l'armée que pour ceux de la population civile, les pouvoirs publics s'efforcent de développer notre production agricole. C'est surtout la production du blé qui semble les préoccuper.

Ce souci est légitime. Il faut louer le ministre de l'Agriculture d'avoir demandé à deux techniciens réputés, M. Schribaux, professeur à l'Institut agronomique et M. Rabaté, inspecteur général de l'Agriculture, des rapports sur les moyens d'intensifier la production du blé. Ces rapports ont été publiés au *Journal Officiel* du 4 août dernier.

Les pratiques agricoles qui nous sont officiellement recommandées sont bonnes. Ce sont celles-là mêmes que nous avons maintes fois préconisées ici : amélioration des semences, travail du sol et destruction des mauvaises herbes, emploi judicieux des engrais complémentaires. Sur ce dernier point, M. Girard, professeur à l'Institut agronomique donne d'excellents conseils.

Malgré les études et les recherches faites en vue de nous rendre compte de l'action exercée sur les végétaux par les engrais, nous sommes loin de tout connaître des réactions qui se produisent dans le sol que nous cultivons. Le travail mystérieux de la végétation et de la croissance des plantes nous échappera toujours ; nous pouvons observer les effets, nous ne pénétrons jamais les causes. Qu'il nous suffise d'être de modestes collaborateurs, les instruments de la Providence qui, du grain confié à la terre fait sortir le germe, puis la tige et l'épi d'où sortira la moisson.

C'est donc avec raison que M. Girard conseille aux agriculteurs de ne pas se soucier outre mesure de la composition chimique des récoltes ni de celle du sol, au sujet desquelles nous voyons régner tant d'incertitudes. Il faut surtout envisager le problème de la production par son côté économique et pratique, chercher à diminuer le prix de revient et à obtenir d'une exploitation le maximum de rendement. Le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'employer à la fois l'azote, l'acide phosphorique et la potasse.

La plupart des échecs constatés dans l'emploi des engrais complémentaires viennent de ce qu'on n'a employé qu'un seul de ces éléments à l'exclusion des deux autres. Tel un homme qui voudrait se nourrir exclusivement de viande et délaisser le pain et le vin : ces trois aliments sont nécessaires pour nous entretenir en santé. De même le phosphore, l'azote et la potasse sont nécessaires à toutes les plantes. Ils sont d'ailleurs réunis dans notre fumier de ferme bien préparé et bien employé. Mais pour accroître notre production comme l'exigent les besoins du pays, l'emploi des engrais est indispensable ; ils sont le complément obligé des matières organiques dont nous disposons.

Quant à la proportion de chacun des éléments qui composent l'engrais complet et à la dose qui convient à chaque culture, c'est un point sur lequel il est impossible

de donner des règles fixes. L'expérience directe peut seule renseigner l'agriculteur à ce sujet. C'est seulement par la pratique que chacun arrivera à déterminer les doses respectives d'engrais qui, pour le minimum de dépenses, lui donneront le maximum de bénéfices nets.

Mais il ne servirait de rien d'employer des engrais si nous ne travaillions pas à purger le sol des mauvaises herbes. Nous avons eu cette année, en raison des conditions climatiques et de l'humidité qu'elles ont entretenue dans les terres, un développement extraordinaire des plantes adventives de toutes sortes, qui a été l'une des principales causes du déficit de la récolte des céréales. M. Rabaté a raison d'appeler sur ce point l'attention des agriculteurs.

Les mauvaises herbes causent à nos cultures des dommages qui représentent des sommes énormes. Avant la guerre, M. Garola en se basant sur les appréciations raisonnées des cultivateurs de la Beauce, évaluait les pertes causées par les mauvaises herbes à cinquante francs par hectare de terre labourable. Il faudrait aujourd'hui tripler ce chiffre. Or, nous avons en France 26 millions d'hectares de terres labourables.

Dans un précédent article nous avons parlé de ce qu'on pourrait appeler les moyens préventifs à employer contre les mauvaises herbes : succession judicieuse des cultures, assolements dans lesquels alternent les récoltes salissantes et nettoyantes, ainsi que de la destruction directe par des moyens mécaniques, binages à l'aide de la houe à cheval, passage répété de l'extirpateur et de la herse canadienne à dents flexibles. Il est un autre procédé plus récent qui semble devoir donner de bons résultats. Il consiste à traiter au printemps les champs ensemencés en céréales avec une solution contenant huit, dix ou douze pour cent d'acide sulfurique. Cette application est faite à l'aide d'un pulvérisateur à grand rendement monté sur roues et traîné par un cheval.

On peut se demander comment les céréales résistent à l'action de l'acide sulfurique alors que les autres plantes sont détruites par ce traitement. M. Rabaté en donne l'explication suivante : les feuilles des céréales, dures, érigées, avec point végétatif au centre d'un fourreau, sont couvertes d'une mince couche cireuse de cutine qui les rend peu mouillables. Au contraire, les feuilles de ravenelle, de coquelicot, de renoncules, de moutarde, de liseron, de bleuet ou de nielle, de vesce sauvage ou de jarzeau sont étalées, molles, assez faciles à mouiller et l'œil de la plante est souvent bien apparent à la surface du sol.

Quoi qu'il en soit, le traitement à l'acide sulfurique dilué a donné des résultats qui permettent d'en conseiller l'emploi. Cette année notamment, il a parfaitement réussi dans un de nos départements de l'Ouest, celui des Côtes-du-Nord. Il est à désirer que ces essais se poursuivent.

Indépendamment de son rapport paru à l'*« Officiel »* du 4 août, M. Rabaté a publié cette année, à la librairie de la Maison Rustique, sous ce titre : « Destruction des mauvaises herbes », un petit volume qui serait très utile de répandre et que nous signalons aux présidents et directeurs de syndicats agricoles.

JULES DAVOST.

## La fumure des terres fortes et des terres légères

Le cultivateur ne doit pas employer le fumier de ferme de la même manière dans les terres fortes que dans les terres légères ; en outre, il doit savoir faire un choix judicieux des engrais que l'industrie met à sa disposition.

Les sols argileux, compacts, se trouvent bien d'un apport important de fumier au début de la rotation. La matière organique, l'humus, rend ces terres plus perméables à l'air et à l'eau.

La matière organique améliore également les propriétés physiques des terres siliceuses, mais elle ne produit pas dans ces terres les mêmes effets que précédemment ; elle n'augmente pas leur perméabilité, au contraire, elle leur donne un peu de compacité. D'autre part, la combustion

de la matière organique se fait très vite dans les sols légers ; il faut, à cause de cela, leur donner du fumier plus souvent qu'aux sols argileux et moins à la fois.

Si, maintenant, au lieu du fumier de ferme, nous considérons les engrais du commerce, nous verrons que les uns donnent de meilleurs résultats dans les terres fortes que dans les terres légères, et que les autres produisent de meilleurs effets dans les terres légères que dans les terres fortes.

Les sols demandent, en général, pour donner de bonnes récoltes, des engrais azotés, phosphatés et potassiques.

Les engrais les plus intéressants sont :  
1° Parmi les engrais azotés : le nitrate de soude, le nitrate de chaux, le sulfate d'ammoniacal, le sang, la corne, etc. ;

2° Parmi les engrais phosphatés : le superphosphate, les scories de déphosphoration, le guano de Fauzan, les phosphates naturels et les phosphates d'os ;

3° Parmi les engrais potassiques : le sulfate de potassium, le chlorure de potassium, la sylvinite, la kainite.

Lequel ou lesquels de ces engrais azotés, phosphatés et potassiques est-il préférable d'employer dans les terres légères et dans les terres fortes ?

C'est ce à quoi nous allons essayer de répondre dans cet article.

**Engrais azotés.** — Les plantes absorbent l'azote principalement sous forme nitrrique. En conséquence, si, dans l'engrais, cet élément ne se trouve pas sous cet état, il faut qu'il y vienne, c'est-à-dire qu'il évolue dans la terre.

Or, quelles conditions la terre doit-elle réaliser pour que cette transformation puisse se produire ?

Elle doit accuser une température d'au moins 13 degrés centigrades, et elle doit présenter un degré convenable d'humidité ; les sols desséchés par les grandes chaleurs ne nitrifient pas. Il faut aussi qu'elle soit bien aérée et qu'elle renferme du calcaire ou carbonate de chaux, pour que l'acide nitrique, aussitôt formé, puisse se combiner à la chaux et se neutraliser.

Les terres légères et les terres fortes remplissent-elles ces conditions ?

C'est ce que nous allons voir.

Les sols légers se dessèchent facilement dans les régions où les pluies sont peu fréquentes. Ces sols sont alors impropres, sous un tel climat, au fonctionnement des microorganismes nitrificateurs. Il faut donc leur apporter l'azote sous une forme directement absorbable par les racines des plantes, c'est-à-dire sous la forme nitrrique.

Si ces sols légers sont assez bien pourvus de carbonate de chaux, le nitrate de soude sera à conseiller, mais s'ils ne renferment pas de calcaire, il vaudra mieux leur donner du nitrate de chaux.

Si, au lieu d'être dans une région sèche, nous sommes dans une contrée où les pluies sont assez fréquentes à la belle saison, comme dans le nord et le centre de la France, nous aurons avantage à employer dans les terres légères suffisamment calcaires des engrais organiques tels que le sang, la corne.

Dans ces terres, les microorganismes transformateurs de l'azote seront dans un bon milieu pour se multiplier et pour travailler : ils auront de l'air, de la chaleur et de l'humidité. Mais, si ces terres manquent de chaux, il faudra, avant de leur apporter les engrais organiques précités, les amender avec des produits calcaires : marnes calcaires de préférence.

Dans le cas où l'emploi de ces amendements calcaires ne serait pas possible, le nitrate de chaux serait, vraisemblablement, l'engrais qu'il faudrait préférer.

Les terres fortes ne sont pas aussi perméables à l'air et à l'eau que les terres légères. Les engrais organiques s'y décomposent difficilement et la nitrification y est très lente. Le nitrate de chaux est l'engrais qu'il convient d'employer dans de telles terres.

Dans les terres franches, on peut mettre les divers engrais azotés que nous avons cités précédemment. Avec ces terres, c'est le but que l'on cherche à obtenir qui doit nous guider dans le choix de l'engrais.

**Engrais phosphatés.** — Toutes les terres riches en calcaire (argilo-calcaire, silico-calcaire, etc.), se trouvent bien d'apports de superphosphate ou de guano de Fauzan (phospho-guano dont nous avons parlé dans un de nos articles précédents).

Dans toutes les autres terres, c'est-à-di-

re dans toutes celles qui sont pauvres en chaux, les scories de déphosphoration ou les phosphates naturels sont à préconiser.

Les scories de déphosphoration sont surtout à recommander dans les terres fortes, argileuses. Elles sont riches en chaux, elles contribuent, à cause de cela, à la coagulation de l'argile colloïdale des sols compacts.

Les phosphates naturels, à condition qu'ils soient très finement pulvérisés, donnent ordinairement de bons résultats dans les sols légers, non calcaires, riches en silice. Dans ces sols, qui sont à réaction acide, l'acide phosphorique des phosphates insolubles devient assez facilement assimilable.

Les scories produisent aussi de bons effets dans les terres siliceuses, mais elles sont riches en chaux, et lorsque leur emploi est souvent répété, elles épuisent rapidement ces terres en humus. Or, la présence de la matière organique dans un sol siliceux est la condition « sine qua non » de sa fertilité.

Le phospho-guano de Fauzan est, comme nous le savons, un phosphate précipité de chair et d'os et son acide phosphorique est très assimilable. Il donne, à cause de son origine et de son degré d'assimilabilité, non seulement de bons résultats, comme le superphosphate, dans toutes les terres renfermant du calcaire, mais aussi dans les sols siliceux pauvres en chaux, comme les scories.

**Engrais potassiques.** — Dans toutes les terres non calcaires, sablonneuses ou argileuses, il paraît indispensable de chauler ou de marnier le sol avant de recourir à l'emploi des engrais potassiques.

La potasse, en effet, qu'elle soit à l'état de sulfate ou de chlorure, a besoin de se transformer dans le sol en carbonate par le calcaire, pour qu'elle reste fixée par l'argile et l'humus, et pour qu'elle perde sa causticité nuisible aux plantes.

Cette transformation du chlorure ou du sulfate en carbonate de potasse est la cause d'une perte de calcaire. Il est donc prudent, dans les sols pauvres en chaux, de tenir compte de cet effet de décalcarisation.

En règle générale, les engrais potassiques doivent être répandus longtemps à l'avance. Mais dans les sols crayeux pauvres en argile et en humus, incapables de retenir la potasse, il ne faut les répandre qu'avant le dernier labour qui précède la semaille.

Dans les sols sablonneux pauvres en humus, il faut employer les engrais potassiques avec les mêmes précautions que dans les sols crayeux. En outre, dans ces terrains sablonneux, l'emploi du sulfate de potasse semble devoir être préféré à celui des autres sels de potasse.

R. ANCELIN.

(« Le Petit Journal Agricole »).

## PUMURE DES POMMIERS

D'après M. de la Borde (dans la Vie Agricole et Rurale), les engrais doivent être fournis aux pommiers en novembre-décembre, sauf les engrais azotés qui doivent être fournis au printemps.

M. de la Borde recommande de mettre « l'engrais en terre au-dessus de l'extrémité des racines et plus loin par rapport au tronc, 2 à 3 mètres environ, pour profiter aux racines existantes ou futures ».

D'après le même auteur, les engrais phosphatés sont utiles pour la formation de l'arbre et du fruit ; les engrais azotés sont utiles pour la pousse de l'arbre et nuisibles pour la mise à fruits ; les engrais potassiques sont très favorables au développement de l'arbre et en même temps à la formation du fruit et à l'augmentation du sucre et par conséquent de l'alcool.

## Contre les petites plaies

Lorsqu'on se livre aux travaux ménagers, il arrive forcément de se couper, de s'écorcher, en un mot de provoquer de petites plaies dont on obtiendra la guérison en se lavant avec de l'eau bouillie chaude légèrement additionnée d'eau oxygénée. Après ce lavage, on fera une application de vaseline salolée, cette sorte de vaseline ayant l'avantage de cicatriser la plaie sans déterminer de croûtes, toujours susceptibles de produire une nouvelle plaie, soit qu'on l'arrache, soit qu'on la gratte.

# LES RÉCOLTES

## CÉRÉALES

La rareté des offres de la culture et la hausse ininterrompue de la livre anglaise qui a dépassé hier le cours de 60 fr., pendant que le dollar atteignait 13 fr. 50, ont déterminé un mouvement de hausse accentuée sur les blés du marché de Paris qui s'est reflété sur les blés indigènes. Le courant du mois s'est payé hier 81. Le livrable 81 et 81.25. En blés indigènes la cote varie beaucoup d'un département à un autre. Mais partout le prix de 75 fr. semble dépassé. La minoterie a très peu acheté ces derniers temps, attendant des blés étrangers traités avant la hausse de la livre.

Les détenteurs ont eu raison de ne pas céder aux offres de prix en baisse qui leur ont été faites depuis la moisson. En cela il faut reconnaître qu'ils n'ont fait pour la plupart que subir les effets de l'abstention voulue de la grosse minoterie qui préférerait, à cause de leur qualité, ne travailler que des blés exotiques. Il faut reconnaître que nos blés étaient dans l'ensemble d'une qualité médiocre et surtout d'une malpropreté un peu exagérée.

Les ensemencements sont commencés par un temps éminemment favorable.

## VINS

Il ne restera plus guère de gros-plants à vendanger quand paraîtra ce bulletin. Les derniers vins récoltés l'ont été par un temps superbe qui a influencé fort heureusement la formation de l'alcool qui a atteint facilement 9 degrés et même 9,5, ce qui est fort beau et permet de bien augurer de leur qualité. Comme nous le disions dans notre dernier bulletin, la quantité à l'hectare en gros-plant n'atteindra pas celle en muscadet. Nous ajournons toute appréciation sur la qualité probable de nos vins, il est encore bien trop tôt.

Pour ce qui est de l'importance de la récolte actuelle, il nous a semblé intéressant de rechercher des points de comparaison dans les 30 années précédentes.

Le record appartient à 1893 qui a donné 2.580.000 hectol. avec une étendue en vignes estimée à 30.000 hectares, soit un rendement de 86 hectolitres ou 38 barriques à l'hectare ; 1900 et 1904 ont donné respectivement 1.510.000 et 1.578.265, soit pour une superficie réduite par la phylloxera de 26 à 27.000 hectares et dont partie n'était pas en plein rapport, une moyenne de 25 et 27 barriques à l'hectare ; 8 autres années : 1881, 1883, 1888, 1895, 1896, 1901, 1904, 1906, ont dépassé le million d'hectolitres ; d'autres ont oscillé entre 7 et 900.000 hectolitres.

Les plus faibles sont :	1889	372.000 h.
	1892	334.000 »
	1903	238.591 »
	1908	389.365 »
	1910	366.351 »
	1913	309.546 »
	1915	98.371 »
	1916	216.565 »

Ces deux dernières détiennent le record.

Si maintenant on compare les moyennes décennales, nous constatons que ces moyennes ont donné

de 1871 à 1880	1.223.100 hectolitres
1881 à 1890	845.362 »
1891 à 1900	1.032.168 »
1901 à 1910	788.670 »
1911 à 1920	610.625 »

A quoi tient la faiblesse de ces deux dernières périodes, évidemment aux maladies cryptogamiques et aux invasions de cochylys, eudémis, pyrale qui n'ont cessé de fondre sur notre vignoble et de diminuer l'importance des récoltes.

Disons aussi que toutes les statistiques depuis 1912, croyons-nous, ont été dressées sur la foi des déclarations des récoltants eux-mêmes. Et nombre de ceux-ci qui ne récoltaient que leur approvisionnement et celui de leur personnel ne se donnaient pas la peine de faire une déclaration dont l'absence était dénuée de toute sanction pénale.

Nous aurons cette année une réaction sensible de cette pratique, nombre de petits producteurs ayant, en effet, récolté plus que leur consommation future probable, et si en 1921, il n'a été déclaré que 27.500 hectares plantés en vigne, nous arriverons peut-être cette année à près de

30.000 hectares, ce qui nous laisserait encore un écart de 10 à 11 o/o sur l'étendue cultivée en vignes en 1881-1882 qui atteignait 33.500 hectares. Notons toutefois que cette dernière évaluation ne serait que celle obtenue par l'administration lors de la confection du cadastre, et qu'en 1881-1882, elle serait déjà vieille de 50 ans. Nous laissons à d'autres le soin de rechercher si pendant cette époque il y a eu augmentation ou diminution de l'étendue du vignoble, et terminons cette étude rétrospective de statistique en faisant remarquer que dans l'ensemble du département nos cultivateurs sont arrivés à la reconstitution, sinon intégrale, tout au moins presque équivalente du vignoble tel qu'il était avant l'invasion du phylloxera. On ne peut que les féliciter de leur travail et de leur labeur qui permettent à notre département d'enregistrer une production à laquelle seule celle de 1893 pourra être supérieure en quantité.

Revenant donc à 1922, on nous demande le chiffre que pourra bien atteindre la récolte actuelle. Les déclarations dont la liste ne sera arrêtée que le 15 novembre, nous édifieront à peu près sur son importance certaine. D'ici là on ne peut faire que des suppositions. Atteindra-t-elle 2.000.000 d'hectolitres ? Restera-t-elle au-dessous ? Si on connaissait la répartition de l'étendue du vignoble.

- 1° En muscadet ;
- 2° En gros-plant ;
- 3° En plants divers, producteurs directs ou autres, le travail serait plus facile. Nous estimons que toute appréciation actuellement faite manquerait de bases solides.

Une autre question se pose, c'est celle des cours du vin nouveau, maintenant que tout est enfûté. Il est trop tôt pour qu'ils soient établis. Comme nous l'avons déjà dit, c'est la consommation qui jugera et dira le dernier mot. Il y a eu beaucoup d'affaires faites. En certaines communes le quart de la production a déjà été expédié. De partout on s'est jeté sur le vignoble avec des auto-camions apportant des fûts vides pour enlever les excédents, et dans un rayon considérable, c'est-à-dire entre le vignoble de muscadet et la mer, de grosses quantités ont été expédiées en moult, sur la base des prix exceptionnellement bas que nous avons primitivement indiqués.

Ces prix ne sont plus praticables. Peut-être reverrons-nous ceux pratiqués en août-septembre, soit 200 à 220 pour les muscadets ; 100 à 110 fr. pour les gros-plants.

Nous ne voyons pas la chose impossible, mais sans fixer de date. Le commerce ne doit pas oublier, et le consommateur non plus, que même au prix de 200 fr., avec les frais élevés de culture, de récolte de logement, même avec un rendement moyen de 35 à 40 barriques à l'hectare, le producteur ne tirera pas d'une récolte exceptionnelle en muscadet ce que l'on peut supposer tout d'abord.

# Cours des Marchés de gros

Sauf variations  
et à titre de renseignement  
Nantes, 20 octobre 1922.

## GRAINS ET FARINES

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment .....	1922	75 à 76	
Seigle .....	»	48 à 50	
Avoine .....	»	60 à 62	
Orge .....	»	50 à 55	
Sarrasin .....	»	58 à 62	
Son .....	»	35 à 36	
Fèves .....	»	00 à 00	
Farine .....		104 à 105	

## FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	100 » à 115 »
Paille, —	60 » à 65 »
Foin, les 500 k. en ville	130 » à 140 »
Paille, —	80 » à 85 »

## VINS (prix nominaux)

Muscadet, 1 <sup>er</sup> choix, nu 1922.....	Voir
Muscadet, 2 <sup>e</sup> choix, nu 1922.....	l'article
Gros-plant, 1 <sup>er</sup> choix, nu 1922....	spécial
Gros-plant, 2 <sup>e</sup> choix, nu 1922....	ci-dessus

## BESTIAUX

Paris-La-Villeite, le 19 octobre 1922.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs .....	1.930	1.848	3.12	2.42	1.76
Vaches .....	1.119	1.110	3.12	2.42	1.50
Taureaux .....	251	221	2.31	1.90	1.45
Veaux .....	1.911	1.383	4.20	3.48	2.47
Moutons .....	9.048	9.048	5.39	3.65	3.05
Porcs .....	2.799	2.799	5.39	5.10	4.90

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/3 caisse de 70 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile.....	203 »
Blanc 64 % d'huile.....	186 »
Bleu pâle.....	172 »

Majoration de 2 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.

Nous pouvons offrir à nos syndiqués des savons blancs de Marseille par caisses de 50 kilos en sortie d'octroi :

Qualité extra pure, blancs, 72 % d'huile:	
En barres.....	202 fr. les 100 kilos
En morceaux.....	204 »

### HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	55 50
HUILE D'OLIVE garantie pure.....	70 00

L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares.

## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail  
pouvant être fournis  
par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Riz Saïgon importation n° 2.....	83 »
Brisures de riz 1 et 2.....	76 »
Brisures de riz Cargo (sacs de 100 kilos) .....	64 »
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	52 »
Remouillage de fèves (sacs de 75 k.)	52 »

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

## TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque blancs.....	78 »
Arachides Rufisque courant.....	74 »
Coprah en pains .....	64 »
En sacs de 75 et de 100 kilos, wagon Nantes en magasin par toutes quantités	
Arachides Coromandel, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay, les 100 kilos.....	57 50
Palmistes, en sacs de 50 kilos, sur wagon Chantenay, les 100 kilos.	53 »
Majoration de 3 fr. pour livraison Nantes	

Tourteau de maïs broyé.....	68 »
Manioc en cossettes.....	67 »
Manioc en farine.....	69 »
Farine grasse de maïs PRIMA.....	77 50

Granulé condensé pour volailles... 60 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos, sur wagon Vertou
Poudre d'os alimentaire..... 57 »
Farine d'os alimentaire..... 62 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou
Aliment mélassé l'« Intensif »..... 43 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos
Son mélassé..... 60 00
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Orges de pays.....	63 »
Seigles de Bretagne.....	56 »
Les 100 kilos nus en sacs de 75 et de 80 kilos sur wagon Nantes ou pris à Nantes.	

## AVIS. - DROITS D'OCTROI

Presque tous les produits ci-dessus sont grevés de droits d'octroi à l'intérieur de Nantes. Pour obtenir le bénéfice de leur remboursement à la sortie, il faut une expédition de 100 kilos minimum. Nous engageons donc nos adhérents qui nous demandent des tourteaux ou autres produits livrables en sacs de 50 ou 75 kilos, à nous les demander par 2 sacs au moins, autrement nous serons obligés de majorer les prix de vente de ces droits d'octroi.

## ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

**De Dion**  
**Bouton**

LOIRE-INFERIEURE

AUBRON, à Nantes ; DEBRAY & LEGÉ, rue St-Jacques, Nantes ; BONNEAU, à St-Sébastien-lès-Nantes ; HUCHET, à Vertou ; GOBIN, à Château-Thébaud ; CORMERAIS, à Rezé ; LAILLÉ, à La Chapelle-des-Marais ; HERY, à Guérande ; VIAUD, au Poulignen ; GROLOT, à St-Nazaire ; OUAIRY, à St-Gildas-des-Bois ; BIDET, à Héric ; PAGEAU, à Mauves-sur-Loire ; BRAUD, à St-Julien-de-Concelles ; LEMAITRE, à Carquefou ; LOYEN, à Blain ; LAUNAY, à St-Colombin ; LAILLÉ, à Legé ; HAMON, à Pornic ; MORICEAU, à St-Père-en-Retz ; PERRAUD, à Corsept ; DANIEL jeune, à Vue ; GUITTENY, à St-Hilaire-de-Chaléons ; BAILLEUX, à Macheoul ; DAVID, à Ancein ; HUBERT, à Varades ; MARCHAND & GUIHAIRE, à St-Nicolas-de-Redon ; FAITFEU, à Beslé ; MACÉ, à Rougé ; FAUCHEUX, à Châteaubriant ; FOURNY, à Joué-sur-Erdre ; RACINE, à Nort-sur-Erdre ; CHESNEAU, à Sucé ; MOISAN, à Pontchâteau ; DUBOURG, à Nozay ; POUPART, à Clisson ; RAIMBAULT, à Issé ; RENAUD, à St-Etienne-de-Montluc.

## JARDINIERS ! AGRICULTEURS !

Assurez-vous contre la Grêle

Un Cyclone de Grêle qui dure un instant peut anéantir Serres et Châssis, Fruits et Récoltes.

Assurez-vous contre la Grêle

à la  
**C<sup>ie</sup> d'Assurances Générales**

CONTRE LES ACCIDENTS

**L. Feildel & H. Devorsine**

1, Rue Affre — NANTES

## GUANO

de Poissons Jodet-Angibaud

Engrais organiques

Résultats merveilleux pour la Vigne

43 fr. les 100 kilos, gare de Nantes

Passez Commandes :

**E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes**

## VIGNES

**J. FOULONNEAU**

VITICULTEUR

à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire)

Hydrides de Gaillard, Coudero, Seibel Castel, Bertille Sayve, Chevallier, Oberlin, etc. Noah, Othello, Terras, Auxerrois, etc.

Plants greffés — Boutures greffables

Authenticité garantie — Prix réduits

Références dans toute la Loire-Inférieure

Poteaux en pierre  
pour Vignes sur fil de fer, franco gare

## OFFRES ET DEMANDES

### OFFRES

80. — A vendre 6 veaux, race Normande, de 6 à 9 mois. Père primé.
81. — A louer pour la Toussaint prochaine, deux jardins bien plantés en arbres fruitiers, contenant environ 4.000 mètres carrés et situés à 6 kilomètres de Châteaubriant. Logement.
82. — A céder, prix avantageux, pulvérisateur 12 lames, largeur totale 2 mètres, siège au-dessus, état neuf.
83. — A vendre, une pompe aspirante et refoulante en bronze. Débit 5 mètres cubes à l'heure.
84. — A vendre, 1° Omnibus à un ou deux chevaux, marque Bretonnière, Nantes, et harnais à deux ; 2° Epinette neuve, 10 cases pour engraisser poulets, 30 fr. ; 3° Trieur Marot, ancien, mais en très bon état, 100 fr.
85. — A vendre, cause départ, 10 novembre : Beau cheval bai, 9 ans, taille 1 m. 60, monté attelé. Toutes garanties.
86. — A vendre jument noire, 7 ans, 1 m. 55, bien attelée. Apte à tous travaux agricoles.
87. — A vendre 2 à 3.000 kg blé Japhet pour semences ; 120 fr. les 100 kg. départ Vannes (sacs de 50 kg).
88. — A vendre 2 tonnes chêne en bon état, contenance 600 litres environ.
89. — A vendre environ 2.000 kilos pommes de terre pour semences.

### DEMANDES

94. — On demande pour la commune de Vertou, un ménage de cultivateurs, de préférence avec enfants. Logé, nourri, fixe mensuel et pourcentage dans les bénéfices.
95. — On demande pour la Mayenne, un ménage, le mari, jardinier, cultivateur, sachant soigner les chevaux ; la femme susceptible d'apprendre la cuisine. Références exigées.
96. — On demande pour les Côtes-du-Nord, un ménage, homme culture et toutes mains ; femme basse-courrière. Références exigées.
97. — On demande, pour le 1er novembre 1922, un ménage de bons cultivateurs vigneron, soit à gages, soit comme fermiers à moitié.
98. — Ménage, anciens colons en Tunisie, connaissant toutes cultures, y compris la vigne, cherche emploi de régisseur ou chef de culture.
99. — Jeune homme sortant d'une école pratique d'agriculture désire accomplir un stage dans une exploitation agricole.
100. — On demande ménage avec enfants en âge de travailler pour s'occuper de l'exploitation d'une ferme sise à Couëron.
101. — On demande un ménage ou de préférence un célibataire pour s'occuper de jardinage, de culture et de vigne.

### Chaux pour l'Agriculture

<b>Chaux de Montjean</b>	
Grosse chaux, en belle pierre blanche .....	56 »»
Chaux menue, ou cendre de chaux .....	25 »»
Chaux agricole, mélangée.....	50 »»
Les 1.000 kilos sur wagon départ	
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.	
Pureté : 90 o/o de chaux pure.	

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

## ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

### FAITES VOS ACHATS

**AU BON MARCHÉ**  
CHEZ  
**BRUNNER FRÈRES**

LAINAGES, SOIERIES  
BONNETERIE, CHEMISERIE  
LINGERIE  
CONFECTIONS pour HOMMES  
pour DAMES, pour ENFANTS

**LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT L'OUEST**

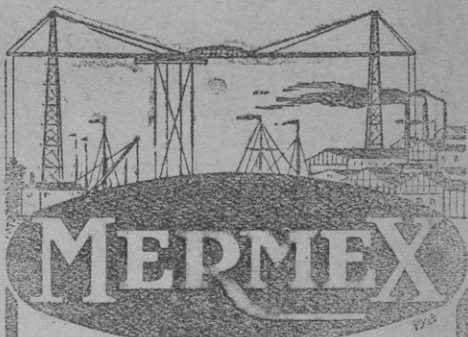
### VITICULTEURS

Demandez la nouvelle brochure de 100 pages  
"LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS"

Adressée GRATUITEMENT sur demande  
Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

**E. LEMERLE, "LE LION D'OR", NANTES**  
Monopole de l'hybride Boisziau  
Plants greffés — Producteurs directs  
Boutures greffables  
GROS - Authenticité garantie - DETAIL  
Prix courants adressés franco sur demande  
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

**POUR VOS GRILLES & PORTES EN FER**  
Poulaillers, Volières,  
EMPLOYEZ



### PEINTURE D'ACIER

Anti-rouille puissante  
préserve les métaux de l'oxydation.

NOTICE ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE A  
PAUL MARTINETTY - NANTES

### Élévateurs d'Eau Chaîne Hélice

**BESSONNET-FAVRE - Châtelleraut**  
Ni tuyaux, ni godets. Solidité. Pose facile.  
Toutes profondeurs  
Remplace avantageusement les pompes  
**PORTZAMPARC & RENEAUME**  
1, Rue d'Alger, NANTES — Tél. 23.58

**PRETS** aux propriétaires et aux acheteurs d'immeubles amortissables à long terme avec facilités de remboursements anticipés. Direction départementale du CREDIT FONCIER DE FRANCE, 9, rue Gresset, Nantes.

### CORDERIE - FICELLERIE

Toiles - Sacs - Bâches  
**H. Bigeard**  
18, rue Saint-Léonard - NANTES  
Ficelles blanches et goudronnées, Traits Longes, Guides, Câbles Câbles métallique, Tuyaux toile, Lienses

### VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES  
ACHAT - ECHANGE - RÉPARATIONS  
**MAINGUY, 3, Chaussée de la Madeleine - NANTES**

### A profiter de Suite

Un LOT de Très Beaux  
**PALETOTS de Chèvres grises**  
DOUBLÉS TARTAN - QUALITÉ EXTRA  
Toutes Tailles - OCCASION UNIQUE  
S'adresser : PELLETERIES ET FOURRURES  
16, QUAI DUGUAY-TROUIN - NANTES

### La Bicyclette LACSAP SUR PNEUS RUSSEL

est la Marque des Champions  
Le Rêve de tous les Cyclistes  
**GROS : 3, place Edouard-Normand, NANTES**

### PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes  
**PRODUITS DE PREMIER CHOIX** — BAISSÉ DE PRIX

### Machines Agricoles et Industrielles

Maison fondée en 1833  
**LOTZ FILS DE L'AINÉ**  
Rue Canclaux - NANTES

Ses Locomobiles  
Ses Batteuses  
Ses Egreneuses

Dépôtaires des Etablissements DOUGE, de Besançon  
MOTEURS « DOLO »  
A ESSENCE, PÉTR., GAZ PAUVRE

### GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Trousseaux et Layettes fabriqués dans les Ateliers du Petit Paris  
FABRIQUE DE LINGERIE  
**AU PETIT PARIS**  
NANTES  
9 et 10, Place Royale - Tél. 9.71

On trouve au PETIT PARIS : TOUT L'HABILLEMENT  
Pour ENFANTS, Filles et Garçons. — Pour DAMES, JEUNES GENS, HOMMES

Grande Spécialité d'Articles pour Mariage  
Pour DAMES : Robes de Mariées, Courennes, Voiles, Chaussures  
Pour Hommes : Compléments de Cérémonie tous faits et sur mesure, Chemises, Cravates, Chaussures

## VIGNES AMÉRICAINES



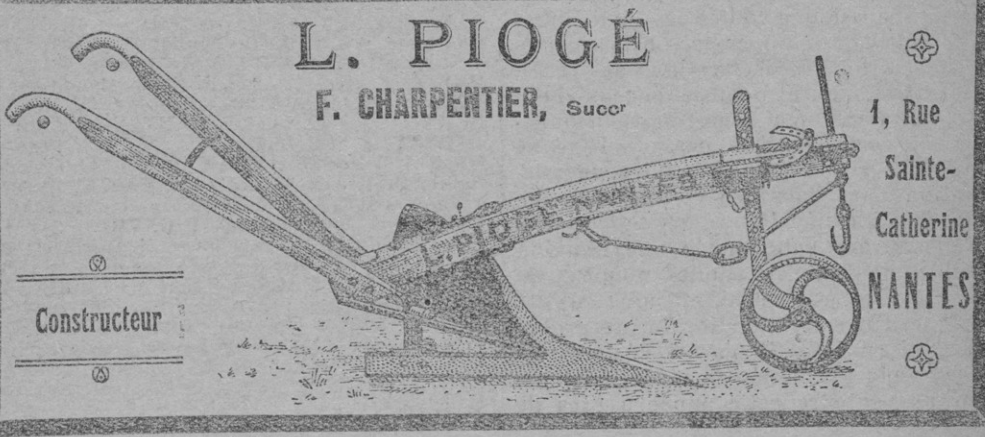
C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos plus belles Vignes. la sélection en est parfaite.

### Eugène GIRAULT

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR  
Jaunay-Clan (Vienne) — Téléph. Nos 3 et 0.25  
Exposition N° Paris 1911 : 1er Prix, Médaille d'Or  
Hors Concours — Membre du Jury

**60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES**  
Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de Pieds-Mères - Champs d'expériences  
Authenticité et Sélection rigoureusement garanties  
PRIX MODÉRÉS - COMMANDES & EXPÉDITIONS SOIGNÉES  
La Maison accepterait Représentant sérieux



### L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succr

1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES

Constructeur